



Rennes, le 7 mai 2020

Proviseur

Le Proviseur

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves et responsables légaux

Mesdames et Messieurs les élèves et étudiants

Téléphone  
02.99.51.49.64

Télécopie  
02.99.41.89.54

14, Chemin de Ronde  
BP 80417  
35204 Rennes Cedex 2

Mél.  
ce.0351907h@  
ac-rennes.fr

**Objet : Dispositions relatives au coronavirus COVID-19**  
**Point n°16**

- Pour les étudiants de BTS
- Pour les élèves de terminale
- Pour les élèves de première
- Pour les élèves de seconde
- Pour tous

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de prendre connaissance des informations ci-dessous.

• **Pour les étudiants de BTS**

○ **Sur la fin des cours**

L'année scolaire se termine le 4 juillet. Ceci est valable pour les étudiants qui ont suivi une formation préparant à l'examen. Donc pour les étudiants de BTS.

○ **Sur la prise en compte des stages**

Une fiche récapitulative des périodes de stage est présente dans le livret scolaire. Elle indique l'évaluation qui en a été faite par les professeurs en terme d'acquis des compétences attendues pour le BTS.

Il sera tenu compte de la non réalisation de la totalité des semaines de stage initialement prévue pour l'obtention du BTS, s'il y a lieu.

Je n'ignore pas que cet ensemble est à la fois incertain encore et contraignant.

La question du report des stages, pour les étudiants de première année, n'est pas tranchée. Certaines entreprises continuent de fonctionner, d'autres vont reprendre bientôt et d'autres plus tardivement. Il n'est pas envisagé pour l'heure que des étudiants puissent se rendre en stage quand d'autres seraient empêchés.

Je vous invite à informer vos tuteurs de stage de cette incertitude, dont vous n'êtes bien entendu pas responsables.

La question de la conservation d'un logement se pose aussi, pour certains d'entre vous, comme celle de jobs d'été qui devaient possiblement débiter au mois de juin. Là encore dans des entreprises dont l'activité a repris.

Je ne peux pas vous faire d'autre réponse que celles ci-dessus.

Nous examinerons cependant, avec vos professeurs, les situations particulièrement complexes et, prioritairement, celles des étudiants de deuxième année.

- **Pour les élèves de terminale**

- **Les conseils de classe**

Ils se dérouleront entre le mardi 2 et le vendredi 14 juin. Ils seront consacrés, pour l'essentiel, aux livrets de baccalauréat.

- **L'examen du baccalauréat**

- **Les options facultatives**

Concernant les LV3, le latin, comme toutes les options facultatives, seules seront prises en compte les notes du contrôle continu et présentes dans le livret scolaire. Ainsi, seules les options facultatives ayant fait l'objet d'un enseignement pourront être pris en compte.

- **La section européenne**

L'épreuve spécifique de langue que passent d'ordinaire les candidats inscrits à l'examen du baccalauréat en section européenne n'aura pas lieu en 2020.

Pour obtenir la mention section européenne au baccalauréat, il faut avoir obtenu : une moyenne supérieure à 12/20 dans la langue concernée, moyenne obtenue par les notes du contrôle continu ; une note supérieure à 10/20 pour « l'évaluation spécifique » : cette note sera donnée conjointement par le professeur de langue et le professeur de DNL, au regard du travail réalisé dans l'année dans la section, en prenant la moyenne des deux moyennes annuelles du candidat, en langue vivante de la section et en DNL.

- **Sur les oraux de rattrapage**

Les élèves ne seront interrogés que sur ce qui a été effectivement traité en classe avant la fermeture des établissements et, le cas échéant, après leur réouverture.

- **Pour les élèves de première**

- **Les conseils de classe**

Ils se dérouleront entre le mardi 2 et le vendredi 14 juin.

- **L'orientation**

Les fiches de dialogue vous seront envoyées pour la saisie de vos vœux au deuxième semestre, la semaine prochaine. Vous voudrez bien les retourner au lycée, renseignées, pour le lundi 25 mai, au plus tard. Ceci par mèl ou dans la boîte aux lettres du lycée, si le déconfinement le permet. Les professeurs principaux et les CPE, les psychologues de l'éducation nationale, spécialistes de l'orientation, le proviseur adjoint et moi-même sommes disponibles pour accompagner votre réflexion.

- **L'étude d'une problématique de gestion en 1<sup>ère</sup> technologique**

La date de dépôt du dossier est reportée au mardi 3 juin.

Ce dépôt est attendu, même en cas d'une rentrée au lycée à nouveau différée, et ce par envoi électronique. Les professeurs en charge du suivi du dossier restent disponibles pour accompagner les élèves.

- **L'enseignement scientifique en première générale**

L'enseignement scientifique s'arrêtera lorsque les chapitres sur « La Terre dans l'Univers » du Thème 3 pour la Physique et « La photosynthèse » du Thème 2 pour les SVT seront achevés.

Le programme entier aura ainsi été traité durant cette année scolaire et les élèves disposeront ainsi de toutes les notions nécessaires pour la terminale.

Les professeurs ne sont pas en mesure d'aborder la partie « Projet » du programme. En effet celui-ci s'organise dans des conditions matérielles qui doivent permettre un travail pratique effectif en petits groupes d'élèves.

• **Pour les élèves de seconde**

○ **Les conseils de classes**

Ils se dérouleront entre le mardi 26 mai et le mardi 2 juin.

○ **L'orientation**

Courrier, Fiche dialogue phase définitive et documents annexes ont été envoyés via Pronote en début de soirée.

• **Pour tous**

○ **La continuité pédagogique dans un contexte nouveau peut-être**

Des perspectives de déconfinement, même très progressives, ouvrent des portes et des libertés nouvelles. La rentrée différée au lycée peut quant à elle être source de désappointement, de lassitude après six semaines « d'école à la maison ».

Je vous invite à ne pas conjuguer plus de liberté et moins d'école.

Je vous invite à rester mobilisés sur les enseignements et les apprentissages, à ne pas vous éloigner du lycée, des professeurs et des équipes de la vie scolaire.

Vous avez montré de l'engagement jusqu'alors. Il vous faut poursuivre.

○ **Information et culture**

Actu en classe : Ouest-France offre un accès gratuit

Ouest-France a décidé de mettre en accès gratuit le site « Actu en classe » pour l'ensemble des collégiens et lycéens de l'académie. L'objectif est de donner un accès à l'information de leur département et aux différents éléments du site : flux d'actualité, journal Pdf, archives et dossiers thématiques mensuels. « Actu en classe » permet d'accéder à l'actualité, à des dossiers d'actualités, supports d'activités, d'utiliser des outils numériques interactifs pour la recherche d'informations à des fins éducatives et culturelles.

Le site "Actu en classe" est disponible sur le portail documentaire du lycée, à deux endroits différents : Nation apprenante : <https://0351907h.esidoc.fr/nation-apprenanteet>

"La presse et les médias à la maison": Presse en ligne : <https://0351907h.esidoc.fr/semaine-de-la-presse-et-des-medias-a-la-maiso-2>

○ **Prendre soin de soi, et des autres**

▪ **Un contexte nouveau peut-être**

A nouveau, des perspectives de déconfinement, même très progressives, ouvrent des portes et des libertés nouvelles. J'invite chacun à la plus grande prudence, à rester très vigilant aux gestes barrière et à la distanciation physique : seule la pleine conscience qu'aura chacun de sa nécessaire responsabilité constituera une protection pour tous. Prenez soin de vous, prenez soins des vôtres et des autres.

▪ **Madame l'infirmière scolaire**

Madame Moussu, infirmière scolaire, est joignable sur Pronote dans la liste des personnels. Vous n'hésitez pas à vous rapprocher d'elle pour toute question de santé, physiologique ou psychologique.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de ma meilleure considération.

